

Application de l'article 47 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.

Interpellation de N. KAMMACHI, Conseillère communale, relative à l'enseignement, aux conséquences pour les élèves anderlechtois aux réponses face aux inquiétudes du monde scolaire

F. LAANAN :

Le 18 décembre 2025 le Conseil avait déjà sonné l'alarme concernant les mesures adoptées par le Gouvernement de la « Fédération Wallonie-Bruxelles », injuste à l'égard de l'enseignement notamment. Ceux qui sont dans l'opposition à la « Fédération Wallonie-Bruxelles » se sont insurgés de la situation, tout comme une série d'acteurs du secteur de l'enseignement, mais ils n'ont pas été entendus.

Malgré cette opposition massive des enseignants, des directions d'école, des syndicats, des parents et d'élèves, le Gouvernement « MR - Les Engagés » a maintenu l'ensemble de ces mesures et a voté le décret-programme le 5 juin dernier, en dépassant toutes les circonstances que l'on peut imaginer, s'inscrivant presque dans l'illégalité totale : une réunion convoquée hors délai, un quorum pratiquement pas valable au moment du vote, le tout accompagné de violences policières à l'égard de visiteurs et de jeunes qui s'insurgeaient contre ces mesures. C'était un moment très triste. Je vous avoue avoir pleuré à la fin du vote parce que je n'aurais jamais imaginé ça dans ma vie, alors que je fais de la politique depuis plus de trente ans.

Ce décret impose des règles absurdes, horribles et inhumaines pour nos familles anderlechtoises. Ce sont deux heures de cours supplémentaires pour les enseignants du secondaire supérieur, sans compensation bien entendu, avec à la clé 1.300 emplois supprimés. C'est la moitié des budgets alloués aux fournitures scolaires gratuites qui s'envole, c'est aussi la fin des cantines scolaires gratuites, une hausse du minerval pour les étudiants, ce qui ferme les portes de l'université ou des hautes écoles à de nombreux jeunes. Dans une haute école, lorsque l'inscription passe de 150 ou 170€ à 1.200€, cela devient impossible pour une famille précaire ayant deux ou trois enfants dans les études supérieures. À cela s'ajoute aussi la fin de la gratuité des inscriptions dans les académies.

Anderlecht est une commune où les familles ont besoin d'une école publique forte, gratuite et de qualité. Ces mesures vont encore accentuer les inégalités que la Belgique peine déjà à combattre, alors que les analyses mondiales montrent une situation de précarité des enfants.

Ce qui m'attriste le plus, c'est la suppression de la gratuité des cantines car notre commune est précaire et énormément d'enfants vont à l'école sans avoir à manger. Supprimer des repas à des enfants revient à leur supprimer quelque chose d'essentiel. Des adultes peuvent s'adapter quelques heures mais un enfant ne sait pas se

concentrer s'il n'a rien dans le ventre. C'est la mesure la plus scandaleuse de ces réformes !

Ce soir, nous réitérons notre solidarité pleine et entière à tous ceux qui se battent pour sauver notre enseignement public et nous exigeons aussi du Gouvernement fédéral qu'il réoriente une partie des milliards engagés dans le réarmement vers ce qui compte vraiment : l'avenir de nos enfants.

On dira que les budgets de la « Fédération Wallonie-Bruxelles » ne dépendent pas de l'État fédéral, mais le fédéral effectue des versements vers les Communautés, « Fédération Wallonie-Bruxelles » y compris. Comme nous avons des majorités similaires à la « Fédération Wallonie-Bruxelles » et au fédéral, que le dialogue s'installe pour garantir des moyens pour l'enseignement de nos enfants.

Je souhaite donner la parole à ma collègue Madame Allali pour quelle puisse nous donner la vision des étudiants car elle sait ce que c'est en effectuant des études dans des conditions difficiles et avec des jobs d'étudiants à l'appui.

D. ALLALI :

Je ne bénéficie pas de la bourse d'études malgré le fait que je vive seule avec ma maman et ma sœur. Ma maman nous a élevées seule pendant toute notre adolescence, j'ai dû aller travailler au « Proxy Delhaize » de l'avenue Marius Renard ou d'autres commerces pour payer mes frais universitaires. Mon inscription de 835€, va passer à 1.200€. Je peinais déjà à la payer en demandant des étalements mensuels de 100€ pour régler mon minerval. Imaginez avec un minerval à 1.200€, comment voulez-vous qu'un étudiant s'en sorte ? Dans quelles conditions va-t-on mettre les étudiants en septembre prochain ? Nous arriverons à une situation de précarité sans précédent.

Bien sûr, pour la droite, ce n'est pas quelque chose de concevable ou de compréhensible, puisqu'elle suit la vision de la méritocratie. Les étudiants qui sortent des hautes écoles élitistes parviendront à payer leurs études ou auront des parents pour régler leurs frais. Mais pour des étudiants qui peinent entre le travail et les études, c'est catastrophique. Je ne parle même pas des frais liés aux livres, aux syllabi ou aux codes de lois. L'architecture ou la médecine connaissent les mêmes frais. Le « MR » ne comprend pas et ne conçoit pas cette réalité, la précarité va s'amplifier. Je rejoins Madame P. POLANCO qui expliquait que cela va mener les gens à être beaucoup plus agressifs, à braquer des commerces.

En parallèle, le « MR » ajoute la suppression de certaines zones de police. Finalement, il cherche à créer la pagaille en Belgique, à Bruxelles et à Anderlecht. C'est inconcevable

car il attaque le logement social, le CPAS, le chômage, et maintenant les enfants et les étudiants qui construisent la société des prochaines décennies.

J'espère que les élus du « MR » seront encore présents dans dix ou quinze ans pour assumer les résultats de ses décisions. Il ne faudra pas dire que c'est à cause du « PS » ou de la gauche car ce sont des choix qu'il devra assumer dans quelques années. J'espère être présente pour voir vos réactions et vos visages, même si cela ne concernera pas vos propres enfants.

P. POLANCO :

Nous voulons clairement soutenir le mouvement de grève et les mobilisations des enseignants, des directions, du personnel, des étudiants et des parents. Ce qui se passe aujourd'hui n'est pas un détail. Ce décret-programme a été voté le 4 juin et a été imposé sur le terrain sans tenir compte de celles et ceux qui font vivre l'école au quotidien.

Le « MR » et « Les Engagés » portent ici une lourde responsabilité en choisissant de passer en force pour imposer une vision de l'enseignement qui va à l'encontre des besoins réels. Augmenter la charge horaire des enseignants de deux heures, c'est mépriser un métier déjà épuisé. Réduire les moyens pour la gratuité, c'est frapper directement les familles des classes populaires. Diminuer le budget de l'encadrement différencié, c'est abandonner les élèves qui ont justement le plus besoin de soutien. Porter le minerval à 1.200€, c'est filtrer davantage l'accès aux études supérieures. Toutes ces réformes vont dans la même direction : une école plus inégalitaire, plus dure, moins accessible pour les classes populaires et pour les jeunes qui veulent étudier.

Pendant ce temps, on nous explique qu'il n'y a pas d'argent. Pourtant, le « MR » et « Les Engagés », dépensent 34 milliards dans l'armement car ils ont comme priorité la course aux armements. C'est un choix politique mais le « PTB » n'est pas d'accord avec ce choix. La vraie question est la suivante : dans quelle société voulons-nous investir ? Dans une société qui mise sur une école publique ou dans une société qui mise sur la guerre et les inégalités ? Nous voulons nous battre pour un enseignement public, gratuit, inclusif et de qualité. Une école qui soutient, qui émancipe et qui réduit les écarts, et non une école qui sélectionne et exclut des gens. C'est pourquoi nous demandons de soutenir cette motion contre le décret-programme et d'ouvrir une véritable concertation avec le secteur pour aller taper plus haut et ainsi obtenir des écoles publiques de qualité mais, surtout, pour que nos enfants puissent continuer à étudier ! Ce ne sont pas vos enfants qui vont payer le prix, ce sont les nôtres, ceux des classes populaires.

N. KAMMACHI :

L'enseignement est probablement le service public qui façonne le plus durablement l'avenir de notre société. Il constitue l'un des principaux leviers d'émancipation sociale, d'égalité des chances et de cohésion sociale. À Anderlecht, cette réalité est particulièrement prégnante. Dans plusieurs quartiers de notre commune, l'école représente bien davantage qu'un lieu d'apprentissage, elle est souvent le premier rempart contre les inégalités sociales, le décrochage scolaire, l'exclusion et la précarité. Pour de nombreux enfants et adolescents, l'école est parfois la seule véritable opportunité de construire un avenir différent. C'est pourquoi les décisions prises ces derniers mois par le Gouvernement de la « Fédération Wallonie-Bruxelles » suscitent une profonde inquiétude au sein du monde de l'enseignement.

Depuis plusieurs mois, enseignants, directions, éducateurs, syndicats, associations de parents, étudiants et élèves se mobilisent massivement contre une série de réformes et de mesures budgétaires qui risquent d'affaiblir davantage un système éducatif déjà confronté à d'importants défis.

Parmi les mesures contestées figurent notamment :

- la réduction des moyens consacrés à la gratuité scolaire ;
- la non-indexation des moyens de fonctionnement des écoles ;
- la diminution importante des budgets consacrés à l'encadrement différencié ;
- l'augmentation de la charge de travail des enseignants du secondaire ;
- l'abandon de certaines avancées du « Pacte pour un Enseignement d'Excellence » ;
- l'augmentation du coût de certaines formations et activités.

Ces mesures ne sont pas neutres, elles interviennent dans un contexte où notre système scolaire demeure l'un des plus inégalitaires de l'Organisation de Coopération et de Développement économique, et où les besoins des établissements accueillant les publics les plus fragilisés sont particulièrement importants.

Je souhaite m'arrêter un instant sur la question de l'encadrement différencié visant à attribuer davantage de moyens aux écoles accueillant les élèves confrontés aux plus grandes difficultés socio-économiques. Ces moyens permettent notamment de financer du soutien pédagogique, de la remédiation, de l'accompagnement individualisé, des projets de lutte contre le décrochage scolaire et du personnel supplémentaire pour soutenir les équipes éducatives. À Anderlecht, plusieurs écoles

bénéficient de ce dispositif parce qu'elles accueillent des publics nécessitant un accompagnement renforcé.

Réduire les moyens de l'encadrement différencié ne revient donc pas simplement à réduire une ligne budgétaire, cela signifie retirer des ressources aux écoles qui en ont le plus besoin, cela signifie fragiliser davantage des établissements luttant déjà quotidiennement contre les inégalités sociales et scolaires, cela signifie réduire les moyens là où ils sont pourtant les plus nécessaires. Les directions d'école, les enseignants et les parents ne s'y trompent pas, depuis plusieurs mois, les mouvements de grève et de mobilisation se multiplient, cette mobilisation est exceptionnelle par son ampleur et traduit un malaise profond du secteur et un sentiment largement partagé de ne pas être entendu. Les perturbations engendrées par ces mouvements ont également entraîné des conséquences importantes pour les élèves : de nombreuses heures de cours n'ont pas pu être dispensées normalement et de nombreux jeunes n'ont pas bénéficié de la même préparation aux évaluations de fin d'année.

Mais, au-delà des conséquences immédiates, c'est surtout le fossé grandissant entre les acteurs de terrain et les décideurs politiques qui interpelle. Le 19 juin 2026, dans une interview accordée à la « RTBF », Maud De Ridder, porte-parole du collectif « Mars Attacks », déclarait : « *Notre mouvement est radical, nous ne voulons rien négocier.* ». Que l'on partage ou non cette position, cette déclaration traduit un niveau de rupture rarement observé entre une partie importante du monde de l'enseignement et les autorités politiques. Lorsque des enseignants, des directions, des élèves et des parents ont le sentiment de ne plus être entendus, malgré plusieurs mois de mobilisation, c'est la qualité du dialogue démocratique elle-même qui se trouve fragilisée.

La question qui se pose aujourd'hui n'est donc plus seulement celle des moyens financiers accordés à l'enseignement, elle est également celle de la confiance entre les acteurs de terrain et les décideurs publics. Mais, au-delà des débats budgétaires, je souhaite également attirer l'attention du Conseil sur des événements qui ont particulièrement marqué plusieurs jeunes anderlechtois. Le 4 juin dernier, lors de la mobilisation du monde de l'enseignement à Bruxelles, plusieurs organisations, dont la « Ligue des Droits humains », ont dénoncé des interventions policières qu'elles considèrent comme disproportionnées à l'encontre de manifestants parmi lesquels figuraient de nombreux jeunes et élèves mineurs. Des témoignages publics ont fait état de scènes de panique, de tensions importantes et de situations ayant profondément marqué certains élèves et enseignants.

Le lendemain, le 5 juin, plusieurs vidéos ont circulé parmi les jeunes anderlechtois montrant des scènes d'intervention policière aux abords de Saint-Guidon. Par ailleurs, plusieurs enseignants ayant assisté aux événements ont relayé des témoignages auprès de membres de notre groupe politique. Certains ont indiqué n'avoir jamais observé un

tel niveau de peur ou de tension chez leurs élèves dans le cadre d'une mobilisation liée à l'enseignement.

Je tiens à être extrêmement claire : il ne s'agit pas ici d'affirmer des faits qui devraient encore être établis, il ne s'agit pas davantage de porter des accusations, mais il s'agit simplement de demander des éclaircissements sur des événements qui ont manifestement suscités beaucoup d'interrogations parmi les jeunes, les familles et les équipes éducatives de notre commune. Cette demande me semble d'autant plus légitime que nous avons tenu cette semaine le dernier Conseil de Police de la zone « Midi » avant la mise en œuvre de la réforme de fusion des zones de police bruxelloises.

Avec la disparition prochaine de cette instance de contrôle démocratique, les possibilités pour les élus locaux d'interroger publiquement les autorités sur des événements impliquant la police seront fortement réduites. Le Conseil communal devient dès lors l'une des dernières enceintes démocratiques où les élus peuvent encore demander des explications lorsqu'un événement concerne directement des jeunes anderlechtois, des établissements scolaires de notre Commune ou suscite des interrogations légitimes dans la population.

C'est dans cet esprit de transparence et de responsabilité que je souhaite poser les questions suivantes au Collège, concernant les conséquences des réformes de la « Fédération Wallonie-Bruxelles » :

1. Quel est l'impact chiffré pour les écoles communales anderlechtoises de la diminution des moyens consacrés à l'encadrement différencié ?
2. Combien d'écoles communales anderlechtoises verront leurs moyens diminuer à la rentrée scolaire 2026-2027 ?
3. Quel est l'impact financier de la non-indexation des moyens de fonctionnement pour les écoles communales anderlechtoises ?
4. Quel sera l'impact concret de ces mesures sur les élèves, les équipes pédagogiques et les projets éducatifs ?
5. Le Collège a-t-il été interpellé par des directions d'école, des enseignants ou des associations de parents concernant ces mesures ?
6. Les directions des établissements communaux ont-elles été consultées sur les conséquences attendues de ces réformes ?
7. Des mesures de soutien communal sont-elles envisagées afin de limiter l'impact de ces réductions de moyens sur les élèves les plus vulnérables ?
8. Le Collège estime-t-il que la continuité pédagogique puisse être assurée dans de bonnes conditions malgré ces restrictions budgétaires ?

9. Le Collège partage-t-il l'inquiétude selon laquelle la réduction de l'encadrement différencié risque d'accroître les inégalités scolaires dans notre commune ?

10. Le Collège partage-t-il l'inquiétude face à la rupture croissante du dialogue entre le Gouvernement de la « Fédération Wallonie-Bruxelles » et une partie importante du monde enseignant ?

Concernant les événements des 4 et 5 juin 2026 :

11. Le Bourgmestre a-t-il été informé d'incidents impliquant des élèves anderlechtois lors des événements des 4 et 5 juin 2026 ?

12. Un rapport circonstancié a-t-il été demandé à la zone « Midi » concernant les interventions qui se sont déroulées aux abords de « Saint-Guidon » le 5 juin ?

13. Des élèves de l'Athénée « Joseph Bracops » ou d'autres établissements scolaires anderlechtois ont-ils été concernés directement ou indirectement par ces événements ?

14. Combien de mineurs ont-ils été contrôlés, interceptés ou accompagnés par les services de police lors de ces interventions ?

15. Des directions d'école, enseignants ou parents ont-ils pris contact avec les autorités communales à la suite de ces faits ?

16. Le Collège dispose-t-il d'éléments permettant d'éclairer précisément les circonstances ayant conduit aux scènes de tension relayées par de nombreux jeunes et enseignants ?

17. Le Collège estime-t-il utile qu'un retour circonstancié soit communiqué aux élus communaux afin de permettre une compréhension objective et apaisée des événements ?

18. Le Bourgmestre peut-il garantir que toute la lumière sera faite sur les événements ayant impliqué des jeunes anderlechtois les 4 et 5 juin derniers ?

L'école doit demeurer un lieu d'émancipation, de confiance, de réussite et d'égalité des chances. Nous avons le devoir collectif de soutenir les équipes éducatives, de défendre un enseignement public de qualité et de garantir à chaque jeune un environnement lui permettant d'apprendre, de s'exprimer et de construire son avenir dans la sérénité. Nous avons également la responsabilité de faire toute la lumière sur les événements qui ont suscité l'inquiétude de nombreux élèves, enseignants et familles anderlechtoises, parce que la confiance dans l'école et dans les institutions publiques ne se décrète pas. Elle se construit par le dialogue, la transparence et le respect de celles et ceux qui les font vivre au quotidien.

L. D'AGRO :

Premièrement, j'ai l'impression qu'on essaie de refaire dans notre Conseil communal le débat qui a eu lieu au Parlement de la « Fédération Wallonie-Bruxelles ». À part rappeler des faits qui touchent directement des écoles anderlechtoises, le débat a déjà été tenu à la « Fédération Wallonie-Bruxelles » et n'a pas à être refait ici. On peut toujours en parler mais je trouve cette démarche assez étrange.

Deuxièmement, sur la forme, j'ai été assez stupéfait en analysant les deux motions déposées car elles sont parfaitement identiques, le « PS » et le « PTB » déposant exactement le même texte ! Soit vous partagez le même projet d'enseignement, et cela m'inquiète beaucoup, soit ces motions sont préparées par des instances supérieures, par un syndicat mutuel ou tout autre organisme qui écrirait vos motions à votre place.

Il faut rappeler que le budget de la « Fédération Wallonie-Bruxelles » s'élève annuellement à environ 15 milliards d'euros mais qu'elle n'a que 13,5 milliards de recettes. Je sais que pour certains, les déficits ne dérangent pas. Mais alors que l'on s'accorde tous sur la nécessité d'avoir une école viable, un enseignement accueillant et pérenne, il faut faire des choix au niveau budgétaire. Quand on fait face chaque année à 1,5 milliard d'euros de déficit, il n'est plus possible d'assurer l'organisation et la pérennité de notre enseignement sans réformes !

Contrairement à ce que vous avancez, il n'y aura pas 1.300 emplois supprimés dans l'enseignement, je pense que le « PTB » confond avec la Commune de Molenbeek qui préfère supprimer des emplois. Le système de la Fédération reste l'un des moins chers qui puissent exister dans le monde. Nous sommes tous confrontés à un défi budgétaire inévitable, mais aussi à un devoir de moralité et de recentrage des budgets.

Le discours de Madame Allali était très émouvant et intéressant cependant, concernant des mesures comme celle des cantines gratuites, il faut être réaliste. Soit on veut la gratuité pour tout le monde, ce qui n'existe pas car il y a toujours quelqu'un qui paye, il y a toujours un organisme qui cherche l'équilibre budgétaire et établit des budgets alors que d'autres suppriment des postes ou préfèrent réallouer certaines dépenses à d'autres crédits. L'idée de la gratuité pour toutes et tous, n'est pas possible. La Fédération réoriente certains budgets, notamment au niveau des cantines scolaires.

Pourquoi une famille qui a les moyens de payer la cantine scolaire devrait-elle bénéficier de la gratuité ? Si elle a la possibilité de payer, elle doit le faire, tandis que ceux qui n'en ont pas les moyens doivent être aidés, c'est cela la vraie solidarité !

Vous citez également l'OCDE, mais nous n'avons sûrement pas vu les mêmes chiffres, les faits montrent graphiquement que la Belgique est le troisième pays qui alloue le plus d'argent public à l'éducation, avec une moyenne de 11.853€ par élève.

En ma qualité de Conseiller communal, je ne vais pas refaire le débat tenu à la « Fédération Wallonie-Bruxelles », d'autant plus que nous y avons des représentants de qualité issus de cette Assemblée. Tout le monde s'accorde sur la nécessité de la solidarité, mais il faut rétablir les budgets là où ils sont nécessaires, il est totalement insensé de mêler à cette discussion des éléments sur l'armement ou sur les milliards engagés dans la Défense nationale pour les opposer aux besoins sociaux essentiels, surtout lorsque l'on partage cette discussion avec des personnes responsables. Ce qui m'inquiète en lisant ces deux motions identiques, pourtant venues de deux partis différents, c'est que vous relatez des éléments tels quels, alors qu'ils contiennent des affirmations insensées. Il est bien dommage de détourner le débat de réalités pourtant essentielles.

C. CHERFAN :

La « TFA » soutiendra cette motion, non par idéologie, mais parce que nous sommes préoccupés par ses conséquences concrètes pour Anderlecht. Notre commune compte de nombreuses familles qui dépendent d'un enseignement public accessible et de qualité. Toute réforme qui augmente les coûts pour les parents, alourdit la charge des enseignants ou fragilise nos écoles mérite d'être réévaluée. Nous comprenons les contraintes budgétaires mais faire des économies aujourd'hui dans l'enseignement risque de coûter beaucoup plus cher demain : décrochage scolaire, pénurie d'enseignants et aggravation des inégalités.

La « TFA » demande une véritable concertation avec les enseignants, les directions, les parents et les pouvoirs organisateurs avant toute mise en œuvre de ces réformes. Notre priorité est simple : protéger la qualité de l'enseignement, soutenir celles et ceux qui le font vivre chaque jour, et garantir à chaque enfant d'Anderlecht les mêmes chances de réussir. C'est dans cet esprit que la « TFA » votera en faveur de cette motion.

D. ALLALI :

Ce n'est pas parce que des parents peuvent payer la nourriture de leurs enfants à midi qu'il faut forcément supprimer la cantine pour tous les autres enfants, sinon réorientez mais ne pas supprimer pour tous les élèves. A Anderlecht, la communauté est très précarisée, des économies ne doivent pas être réalisées à ce niveau. Si vous pensez que des économies peuvent être faites dans l'assiette des enfants, c'est qu'il y a un problème humain, soyons honnêtes.

En ce qui concerne les étudiants, vous estimez peut-être qu'il était assez aisé de pouvoir vous permettre seul votre inscription sans dépendre de vos parents ou d'autres

moyens. Pourtant, de nombreux étudiants seront concernés par cette mesure et réfléchiront à deux fois avant de s'inscrire à l'université ou dans une haute école.

Oui l'armement a été privilégié par le Gouvernement « Arizona », il faut le dire et le reconnaître. Je ne suis pas pro-guerre et ne partage pas ces idées, contrairement à vous Monsieur D'Agro car il ne faut pas sacrifier les enfants et les étudiants de demain.

F. LAANAN :

Monsieur D'Agro, je vais être franche avec vous, oui, je me suis inspirée d'une motion déposée à Schaerbeek par une camarade du « PTB », Leila Lahssaini. Je me suis inspirée de sa motion mais j'ai retiré toutes les intonations typiques du « PTB » pour en faire une motion généralisée pour la gauche, ce n'est donc plus une motion essentiellement « PTB ».

Madame l'échevine L. DURAKI :

Monsieur D'AGRO, je ne suis pas d'accord avec vous car ces réformes anti-sociales et d'austérité impactent réellement nos écoles, elles les touchent et je le vois sur le terrain tous les jours. Sur les huit écoles bénéficiant de l'encadrement différencié, quatre n'auront plus de repas gratuits, tandis que les quatre autres pourront continuer, mais au détriment d'autres choses, comme le personnel ou les fournitures.

Concernant les subventions et les frais de fonctionnement, comment va-t-on continuer sans personnel et sans moyens, comment les écoles vont-elles garantir l'encadrement nécessaire des enfants ? C'est un dialogue de sourds car, par rapport à la suppression de la gratuité des fournitures scolaires, il ne reste plus rien. C'est encore aux Communes de déboursier alors qu'elles sont déjà sous restrictions budgétaires. « La Glatigny » que fait-elle ? Eh bien, elle renvoie la patate chaude à toutes les Communes et ce sont les Echevins de l'Enseignement qui doivent aller écouter les directions sur le terrain, pour comprendre la réalité des choses.

Je dis bravo aux parents, aux élèves, aux associations et aux directions qui ont manifesté en montrant que l'enseignement est le premier pilier de l'émancipation, la base de tout pour préparer la société de demain ce que vous n'avez pas compris.

Concernant les violences policières, le Bourgmestre apportera une réponse prochainement lors de l'interpellation Madame Polanco.

Cette grève constitue un échec pour le « MR » mais pas pour le « PS » car elle a montré la force de la mobilisation et de la solidarité. Évidemment, je condamne les violences policières et les dégradations, en revanche, ce qu'on ne voit pas dans les journaux, c'est la casse de notre système éducatif, de l'enseignement et de l'avenir des élèves !

Vous dites qu'il n'y a pas de pertes d'emplois, mais c'est faux, des personnes vont perdre leur emploi chez nous. Dans le décret du secondaire supérieur, le passage de 20 heures à 22 heures de cours se cache la suppression de 1.300 emplois. On prétend que les enseignants vont simplement travailler deux heures de plus, mais cela masque des pertes sèches en matière de postes. A Anderlecht, on se séparera de quinze professeurs.

Oui, notre enseignement et nos élèves méritent mieux, tous nos enseignants, nos auxiliaires, nos techniciens de surface et nos concierges méritent du respect, ce que le Gouvernement n'a pas fait !

Monsieur le Président G. VAN GOIDSENHOVEN : Je n'entre pas dans le fond du dossier, mais je pense que cela ne grandit pas le débat de désigner quelqu'un comme « La Glatigny ».

Madame l'échevine L. DURAKI :

Je crois que vu le mépris que la Ministre a eu envers les professeurs mérite bien cela.

Monsieur le Président G. VAN GOIDSENHOVEN :

Non, c'est un manque de respect. Vous répondez comme Echevine et je demande aux membres de vouloir surveiller leur langage. Autrement, il est évidemment difficile d'adresser des reproches aux Conseillers ou aux personnes du public qui nous interpellent. On peut défendre des points de vue très durs sans pour autant tomber dans l'insulte. C'est stigmatisant, et cela l'est tout autant du point de vue du respect de la femme. C'est au moins un principe qui devrait nous réunir. Essayons donc de surveiller nos mots.

L. D'AGRO :

Lors de la précédente législature, le « PS » avait les Ministères de la Défense et de l'Enseignement, ainsi que l'échevinat de l'Enseignement à Anderlecht, mais qu'est-ce qui a été fait ? Rien !

Madame l'échevine L. DURAKI :

Grâce à Monsieur le Bourgmestre, les fournitures scolaires étaient fournies gratuitement aux élèves de la première maternelle à la sixième primaire, ce que le « MR » n'a jamais fait auparavant.

Le président G. VAN GOIDSENHOVEN :

Je note en vue du procès-verbal de la séance que Mesdames Polanco et Kammachi, ainsi que Monsieur Cherfan cosignent la motion.